

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 26 septembre 2023

Afférents au CM : 11

Présents : 6

Votants : 10

**SÉANCE DU 06 OCTOBRE 2023**

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le 06 octobre 2023, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

**PRÉSENTS** : Marie-Thérèse GIRY, Mireille BROTTE, Sergio FERNANDES-RIOS, Aurélie THOMAS, Jonathan JACQUET, Hubert COUDOUR

**POUVOIR** : Carole PALLANCHE représentée par Mireille BROTTE, Cédric SOUCHON représenté par Sergio FERNANDES-RIOS, Ophélie BERNARD représentée par Marie-Thérèse GIRY, Delphine JACQUET représentée par Jonathan JACQUET

**ABSENT** : Clément VERNIN

**SECRÉTAIRE** : Mireille BROTTE

**FONDS DE SOUTIEN LFA : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 15 novembre 2022 approuvant le règlement d'attribution des fonds de concours de Loire Forez agglomération au titre du fonds de soutien aux investissements communaux mis en œuvre pour la période 2023-2026,

Considérant que la commune de Cezay souhaite : remettre en état ses chemins, acquérir un défibrillateur, changer les chauffe-eaux des logements communaux... et que ces projets sont éligibles à l'attribution d'un fonds de concours au titre de l'enveloppe de 5715 € mise en place par LFA dans le cadre du fonds de soutien, il est envisagé de solliciter l'attribution d'un fonds de concours à Loire Forez agglomération.

**MONTBRISON**

Date de réception de l'AR: 12/10/2023

042-214200354-DE\_013\_2023-DE

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part de financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement prévisionnel joint en annexe.

Oùï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

- sollicite un fonds de concours à Loire Forez agglomération au titre du Fonds de soutien aux investissements communaux (enveloppe n° 1) en vue de participer au financement de réfection de chemins, défibrillateur, chauffe-eaux..., à hauteur de 4660.19 € maximum ;
- autorise Madame le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

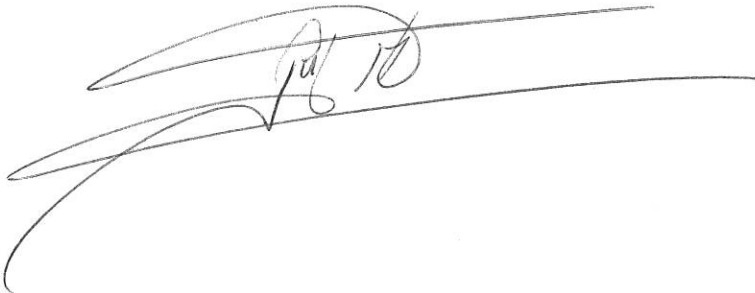
Nombre de voix pour : 10  
Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstention : 0

Résultat : adoptée

À Cezay, le vendredi 06 octobre 2023

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

La Secrétaire, Mireille BROTTE



MONTBRISON

Date de réception de l'AR: 12/10/2023

042-214200354-DE\_013\_2023-DE